



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-522**

Séance publique du

26 mars 2021

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1192594-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS QUALITE DE VIE (VVF) ADHESION ET
COTISATION 2020 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
Direction Espaces Verts

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021

Nomenclature : 8.8
Environnement

RAPPORTEUR : Monsieur Jules SUSINI
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Marc FERAUD

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS QUALITE DE VIE (VVF) ADHESION ET COTISATION 2020 - AUTORISATION DE SIGNATURE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le label « Villes et Villages et Fleuris » (VVF) fait partie des dispositifs mis en place par la Région Sud dans le cadre d'une politique équilibrée de protection de l'environnement et d'attractivité touristique au service du développement durable et l'économie régionale.

Pour mémoire, la Ville d'Aix-en-Provence a vu son label « 3 Fleurs » maintenu en 2019 après visite et délibération d'un jury. Il s'agit d'un Palmarès régional et national signalé par des panneaux aux entrées de ville qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie.

L'attribution du Label VVF « Qualité de Vie » est basée sur trois séries de critères :

- **Patrimoine paysager et végétal** (parcs, espaces verts ouverts ou clos, arbres et arbustes, pelouses et couvre-sols, fleurissement pleine terre et hors sol,...)
- **Développement durable et cadre de vie** (gestion de l'eau, inventaire et protection des espaces naturels, gestion raisonnée et techniques alternatives, propreté, patrimoine bâti, mobilier urbain, maîtrise de l'affichage publicitaire, réseaux, entrées de ville,...)
- **Animation et valorisation touristique** (promotion du label, jardins familiaux, animations scolaires, participation des habitants, actions de coordination,...)

La Ville souhaite maintenir sa labellisation ; maintien qui traduit l'attachement des services

de la collectivité à la qualité de vie de ses habitants, de ses usagers mais aussi au rayonnement de son territoire. Il traduit de plus son implication à tous les niveaux décisionnels et témoigne de la qualité du travail effectué par les services et équipes de terrain.

Compte tenu des difficultés liées à la crise sanitaire de l'année 2020, cette adhésion n'a pas été actée en son temps. Aussi, il convient de régulariser la situation de la Ville vis à vis du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

C'est pourquoi, je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence au label Villes et Villages Fleuris 2020 afin de maintenir son label ;
- **AUTORISER** le paiement de la cotisation 2020 d'un montant de 1 500 euros ;
- **DIRE QUE** ce montant sera imputé sur la ligne budgétaire 92823 6281 8063 qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou le Conseiller Municipal délégué à signer tous documents liés à cette adhésion.

DL.2021-522 - LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS QUALITE DE VIE (VVF)
ADHESION ET COTISATION 2020 - AUTORISATION DE SIGNATURE-

Présents et représentés	:	54
Présents	:	44
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	54
Pour	:	54
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

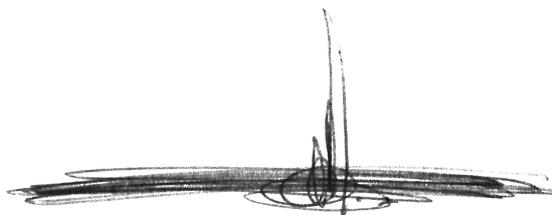
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

DES OUTILS À VOTRE SERVICE

L'ORGANISATION DU LABEL MES CONTACTS LA DOCUMENTATION DU CNVVF FORMULAIRE DE CONTACT DÉCONNEXION



ACCUEIL

GÉRER MON ADHESION

GÉRER MES INFORMATIONS

METTRE EN VALEUR MA COMMUNE

MON KIT DE COMMUNICATION

NIMES

Votre prochaine visite aura lieu en 2020

Vous pouvez néanmoins à tout moment modifier les informations nominatives liées à votre commune. Vos corrections seront immédiatement disponibles sur le base du CNVVF.

> Valider et modifier mes informations

ACTUALITÉS

Téléchargez nos nouveaux documents

Téléchargez le Guide aux Communes 2019 ainsi que la nouvelle grille d'évaluation incluant 4 nouvelles évolutions

[Voir les documents](#)



MON INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

ADRIEN DUJARD
20010 NIMES Cedex 04
Tél. 04 67 85 30 30

LA DOCUMENTATION DU CNVVF

• Guide de communication
• Documents publiés avec le CNVVF
• Autres documents

Un accès extranet dédié à votre commune sur le site internet des Villes et Villages Fleuris

www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve

La labellisation

- Rapport de visite du jury
- Accès à la grille d'évaluation

L'accompagnement

- Le guide aux communes
- La formation en ligne
- Visites d'expertise
- Un animateur référent

La communication

- Une rubrique pour valoriser votre commune
- L'accès à la charte graphique (panneaux et logo)
- L'agenda des événements de votre commune
- Le kit de communication
- Les newsletters
- Les réseaux sociaux
- Un clip promotionnel
- Un film pédagogique



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



BULLETIN D'ADHÉSION 2020



www.villes-et-villages-fleuris.com

CNVVF
CONSEIL NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS

CNVVF

Contact : Caroline Montharry - Gestion des adhésions
Tél. : 01.44.97.06.41 - caroline.montharry@cnvvf.fr

Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Économie et des Finances
Télédoc 311 - 6, rue Louise Weiss
75 703 Paris Cedex 13

